



REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES TRIMESTRIELLE

JUIN 2019 – N°106

ANIMATIONS DE L'ETE

Un été animé vous attend de nouveau cette année à La Bachellerie. Au programme :

- **Samedi 13 Juillet : Soirée Entrecôtes** dans le Parc de la Mairie organisée par l'USB (plus d'infos en intercalaire).
- **Mercredi 17 Juillet : Marché Nocturne** dans le Parc de la Mairie animé par Thierry COMBEAU organisé par le Comité d'Animations.
- **2/3/4 Août : Grande Fête Annuelle** organisée par le Comité d'Animation avec au programme du week-end : spectacle d'improvisation, marché nocturne, vide-grenier, attractions foraines... Et pour la seconde année, **la grande Course de Caisses à Savon**, toute la journée du dimanche, en partenariat avec le Comité Sud-Ouest des Caisses à Savon (Plus de renseignement - inscriptions, organisation - au 06 30 60 10 04 ou 06 77 24 09 37). Retrouvez tout le programme détaillé en intercalaire.

A noter que la circulation dans le bourg sera fermée le dimanche de 9h à 18h et des parkings seront à disposition.

- **Mercredi 21 Août : Marché Nocturne** dans le Parc de la Mairie animé par Laurent MAGNE.

PASSEZ UN TRES BEL ETE A LA BACHELLERIE !

BUDGET PRINCIPAL 2019

**Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à
982 005,87 €**

DEPENSES		982 005,87 €
011	Charges à caractère général	205 900.00 €
012	Charges de personnel	377 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	92 705.00 €
66	Intérêts d'emprunts	28 700.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
014	Atténuation de produits	6 700.00 €
022	Dépenses imprévues	4 882.87 €
023	Virement à la section Investissement	262 076.00 €
042	Transfert entre sections	3 042.00 €

RECETTES		982 005,87 €
013	Atténuation de charges	500.00 €
70	Produits des services	85 200.00 €
73	Impôts et taxes	600 653.00 €
74	Dotations et participations	190 949.00 €
75	Produits divers de gestion courante	27 500.00 €
76	Produits financiers	10.00 €
77	Produits exceptionnels	3 850.00 €
002	Excédent reporté 2018	73 343.87 €

- **Pas d'augmentation d'impôts**
- **Autofinancement stable**
- **Dette stable**



1. Travaux de voirie : travaux en cours

- Cote du Chastel
- Route de La Lande
- Hlm de la Mairie
- Route à la Fontaine Bachelière
- Route du stade

Total : 93.875 €

2. Curage des fossés : 4.437 €

3. Réfection des allées du Parc de la Mairie. Coût : 3.310 €

4. Travaux de sécurité rue René Lafarge et rue de la République : 10.000 €

- Marquage au sol de la bande axiale en résine
- Réfection des passages piétons
- Réfection des zones parking pour handicapés

5. Sécurisation de l'esplanade (à l'étude) : mise en sens unique dans le sens Poste/Cimetière

En effet, compte tenu du nombre d'enfants (environ une centaine), trois bus vont se retrouver sur l'esplanade le matin pour la rentrée à l'école et le soir pour la sortie. Nous envisageons, **pour des raisons de sécurité** (que vous comprendrez facilement), la mise en sens unique de l'esplanade Léon MICHEL.

La route du stade va être refaite en enrobé et élargie, ce qui permettra un accès sécurisé dans le bourg (et s'il faut faire un petit détour pour l'accès ou la sortie du bourg, cela vaut bien ce peu pour la sécurité des enfants...)

NB : une étude plus ample et approfondie est en cours pour le réaménagement de l'esplanade.

▪ Travaux rue de La République et de la Fontaine bachelière :

Ils sont terminés, à l'exception de quelques travaux de finition et de végétalisation. A l'automne, les plateaux ralentisseurs "zone 30" seront « grenaillés » afin de les différencier par rapport à la chaussée, ce qui donnera un aspect un peu rugueux et grisé, plus résistant que la résine.

Le budget a été tenu sans dépassement.

Le montant de ces travaux s'élève à : 218.093 €.

Subvention à hauteur de	91.679 € du montant HT
Un emprunt de	50.000 € a été contracté au taux de 1,11 % sur 9 ans
Autofinancement	76.414 €

Je pense que c'est une belle réalisation pour l'entrée de notre village, en venant de Montignac.

Merci à l'entreprise Lagarde et Laronze, à l'entreprise Hamelin et à nos agents d'entretien qui ont mis tout leur savoir et leur énergie pour finir les espaces verts qui seront définitivement terminés à l'automne.

▪ **Terrain de sport et vestiaires : coût : 16.000 €**

- Réfection de la pelouse
- Aménagement d'une plateforme goudronnée pour l'installation d'un barnum pour accueillir les enfants le samedi pour les entrainements et les plateaux (50 enfants en moyenne).
- Travaux dans les vestiaires : 3.000 €

La réfection des douches, l'isolation, la peinture et le changement des radiateurs ont été réalisés par Michael CHARRIERE. Merci à lui.

▪ **Locaux paramédicaux : ancien local Proxi**

Coût des travaux 52.500 € HT

Financement :

- **Emprunt :** **40.000 € (taux 1,35 % sur 15 ans)**
- **Subvention du Conseil Départemental** **12.500 € soit 25 %**

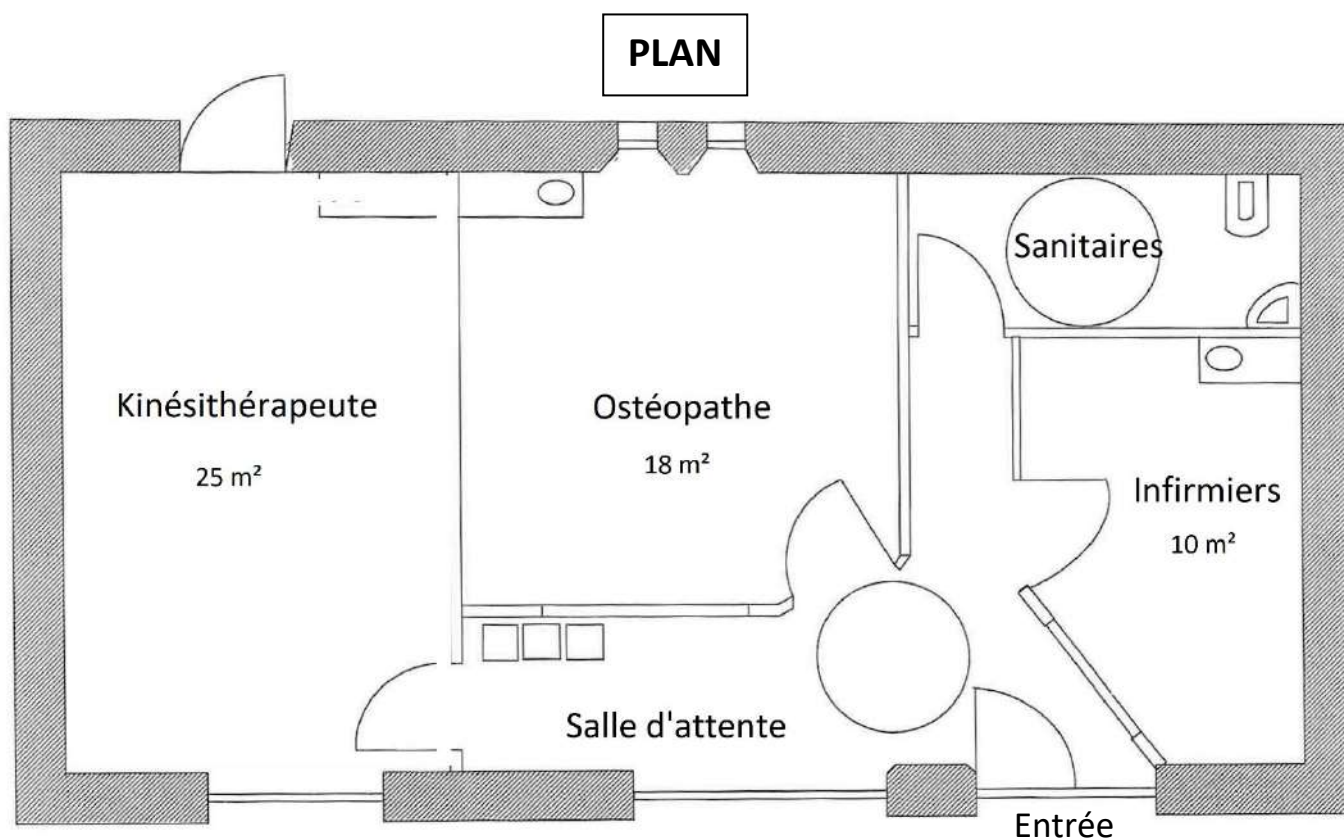
Recette d'exploitation :

La location par bail professionnel, à partir du 1^{er} septembre 2019, permettra d'équilibrer le budget annexe dû à cette réalisation.

Bonne nouvelle : une kinésithérapeute doit signer un engagement pour exercer dans le local dédié à partir du 1^{er} novembre 2019. Elle recherche un collaborateur, ce que nous faisons de concert.

Nous espérons avoir répondu aux attentes de nos infirmiers, ostéopathe et la future kinésithérapeute ainsi qu'à vos attentes.

Vous le savez, notre objectif est de maintenir et de conforter les services de proximité qui sont indispensables.



LA VIE DE NOTRE VILLAGE

▪ **Jeux intervillages :**

Pour la seconde année, le Centre social de la communauté de communes organise une journée de jeux intervillages à Hautefort le 7 septembre et cette année une équipe représentera La Bachellerie. Une randonnée ouverte à tous est également proposée à 10h. Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association « Marche avec Camille ». Venez nombreux soutenir votre équipe !

VIE SCOLAIRE

• **Rentrée scolaire 2019/2020 : rentrée des classes le lundi 2 septembre 2019**

Voici la nouvelle organisation pédagogique de notre RPI :

- ✓ Les maternelles (de la Toute Petite Section à la Grande Section) et les CP seront à l'école de La Bachellerie.
- ✓ Les CE1 et CE2 seront à l'école de Peyrignac.
- ✓ Les CM1 et CM2 seront à l'école de Saint Rabier.

Effectifs prévisionnels à La Bachellerie : 55 enfants

Très Petite Section : 4	Petite Section : 14
Moyenne Section : 17	Grande Section : 10
CP : 10	

Les horaires de l'école sont : 8h50/12h et 13h40/16h30.

Nous faisons la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les listes de classes et tous les renseignements seront affichés à l'entrée de l'école.

Si vous avez besoin de contacter l'école, vous pouvez laisser un message au 05.53.50.61. 91 ou appeler le vendredi 30 août.

• **Manifestations et activités de cette fin d'année scolaire :**

- Exposition sur le cirque à la salle des fêtes de La Bachellerie : belle découverte pour tous grâce aux ateliers.
- Intervention de la SIRTOM de Brive : les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets.
- Spectacle de l'école à la salle des fêtes de La Bachellerie. Les enfants ont présenté leur travail fait en collaboration avec Galadriel de la compagnie CUCICO sur notre projet **Le cirque.**
- Randonnée pique-nique avec les écoles du RPI à Peyrignac.
- Fête de l'école le samedi 29 juin sur le thème du cirque.

Merci à l'Association des parents d'élèves, à l'Amicale laïque et à tous les bénévoles qui, malgré la chaleur, étaient là pour la réussite de notre fête de l'école.

- **Voyage scolaire pour la rentrée prochaine :**

Nous tenons à remercier la commune, le club du 3^{ème} âge et le comité d'animations de La Bachellerie pour leur participation financière au voyage scolaire à St Priest de Gimel du 30/09 au 4/10/2019.

- **Transport scolaire :**

Depuis 2017, la Région Nouvelle Aquitaine exerce la compétence organisation du transport scolaire.

Un nouveau règlement a été établi afin d'harmoniser ces transports dans le département de la région et **de nouveaux tarifs sont désormais appliqués par la Région.**

Date d'effet : année scolaire 2019/2020, date limite d'inscription le 30 juillet 2019.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie.

INFORMATIONS GENERALES

- **Ouverture de la Mairie durant l'été :**

Les horaires du secrétariat de Mairie pendant l'été sont les suivants :

- **Lundi, Mardi et Vendredi : 9h00 – 12h00**

- **Jeudi : 14h00 – 17h00**

- **Congés d'été de l'Agence postale communale :**

L'agence postale sera fermée du 6 au 21 juillet et du 15 au 18 août.

Les instances seront à retirer à Thenon.

- **Plan canicule : du 1^{er} juin au 31 août 2019**

La commune a ouvert un registre de recensement des personnes âgées et des personnes handicapées isolées de la commune, vivant à domicile, et qui en font la demande. La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent y figurer, à leur demande :

- les personnes de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes handicapées.

Les personnes en résidence secondaire ont toute latitude pour demander à être inscrites sur plusieurs communes.

La demande d'inscription sur ce registre est réalisée, soit par la personne concernée ou un représentant légal, soit par un tiers.

Pour les inscriptions : s'adresser au secrétariat de la mairie aux horaires habituels.

NB : le Maire n'a pas la responsabilité de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence. Cette responsabilité incombe au Préfet.

▪ **Collecte des ordures ménagères :**

En raison du 15 août, les poubelles marrons seront collectées le mercredi 14 août.

▪ **Jours et horaires de tonte :**

En cette période estivale, nous vous rappelons que les travaux de jardinage utilisant des appareils thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

▪ **Accueils de loisirs :**

- **Vacances d'été : juillet et août à Thenon**

La structure ouvre ses portes en été, pour les enfants âgés de 3 à 13 ans, du **8 juillet au 28 août de 8h00 à 18h30**.

Le matin, l'Accueil est ouvert à Thenon de 8h à 9h30 ou alors le bus passera à 8h40 sur l'Esplanade à La Bachellerie et transfèrera les enfants à Thenon.

Le soir, les enfants devront être récupérés à l'arrêt de bus sur l'Esplanade à 17h ou directement à Thenon dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.

ATTENTION : les places sont limitées !!

Inscriptions et réservations obligatoires auprès du Centre Social et Culturel Thenon Causses et Vézère, 5 place Montaigne 24210 THENON.

Tél : 05.53.35.09.96 / Fax : 05.53.35.07.13 / Mail : csi.thenon@wanadoo.fr

- **Année scolaire 2019/2020 : RPI La Bachellerie / St Rabier / Peyrignac / Châtres**

L'Accueil périscolaire se situe à LA BACHELLERIE. Les enfants qui fréquenteront l'Accueil devront être obligatoirement inscrits au Centre Social et Culturel Thenon Causses et Vézère.

Les horaires de cet Accueil :

- Le matin : 7h00 - 8h40
- L'après-midi : 16h30 - 19h00

▪ **Assistantes maternelles :**

CHUPEAU Sabrina	7 rue Paul GRELIERE, Résidence André LASSERRE Appartement n° 5	05.47.97.01.22
DUREISSEIX Jocelyne	120 Impasse des Chênes	06.08.27.05.90
KHOLKHAL Soumia	65 Impasse des Chênes	05.53.50.32.53
LAJUGIE Véronique	Route du Causse HLM n°11	06.21.39.18.82
LEGALL Aurélie	7 rue Paul GRELIERE, Résidence André LASSERRE Appartement n°12	05.53.42.36.42
MARCHAL Lina	135 Chemin de la lande	05.53.50.27.10
TRUFFER Valérie	7 rue Paul GRELIERE, Résidence André LASSERRE Appartement n°2	06.98.89.13.40

VIE CULTURELLE

- Horaires d'été :

Du 8 juillet au 26 août 2019 la bibliothèque ouvrira ses portes **le lundi de 14h00 à 16h00**.

Pour les autres jours, les horaires restent inchangés : le mercredi de 15h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30.

- **Le Point Info** se tiendra dans la bibliothèque les jours d'ouverture de la bibliothèque **à partir du 10 juillet**.

- **La bibliothèque est maintenant dotée d'un blog !** Il est géré par l'un de nos bénévoles qui va l'enrichir au fil du temps et des différentes animations que nous vous proposerons. Retrouvez les informations à l'adresse suivante :

<http://bibliotheque-la-bachelierie.over-blog.com/>

VIE ASSOCIATIVE



Le Club du 3ème âge a eu le plaisir et le privilège de fêter avec la Municipalité les 100 ans de Monsieur GILLOT, en présence de son fils. Des cadeaux lui ont été remis et c'est autour du verre de l'amitié que cette sympathique réunion s'est déroulée.

Nous avons apprécié que cette cérémonie ait eu lieu dans la salle du Club, et nous en profitons pour remercier, M. le Maire et les élus, de mettre à notre disposition une belle salle entièrement rénovée.

Le 14 mai, nous avons participé à une « journée escapade » organisée par le Centre Social de Thenon : visite commentée de Collonges La Rouge, repas convivial, ballade en gabarre à Beaulieu et dégustation de vin paillé.

Journée fort appréciée par l'ensemble des participants et encore tous nos remerciements à Marlène pour sa gentillesse et son dévouement.



En Juillet Août les rencontres du mardi se dérouleront à la salle des associations et notre Président, comme l'an passé, se prépare pour participer à la Course de « caisses à savon ».



En cette fin d'année scolaire, nous tenons à remercier l'Amicale Laïque et la Commune pour l'aide apportée. Nous avons créé cette section afin de récolter des fonds au profit de l'école. Nous sommes heureux d'avoir déjà pu dégager 1.100 € lors de la soirée Créole et du spectacle de l'école. Les enfants ont et pourront profiter de

nombreuses sorties pédagogiques. Cela a été possible grâce à votre soutien lors de nos manifestations, alors un grand merci à tous.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le deuxième week-end d'octobre avec notre repas sur le thème « country » le samedi 12 octobre et pour un marché d'automne le 13 octobre (celui-ci remplacera le marché de Noël). Pour cette occasion, nous effectuerons notre vente d'enveloppes surprises, fin septembre.

Bel été à tous et bonnes vacances à nos petits écoliers.



PLAN de CHASSE GRAND GIBIER :

► **PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER 2019/2020 (1^{er} juillet 2019 au 29 février 2020) :**

Monsieur le Préfet de la Dordogne a publié un arrêté d'attribution plan de chasse du grand gibier, autorisant le Président de l'Amicale des Chasseurs de La Bachellerie à prélever, au cours de cette saison 2019/2020 : 1 biche, 1 cerf, 20 sangliers et 20 chevreuils.

Nous avons l'obligation de respecter le plan de chasse, nous devons prélever un nombre minimum pour chaque espèce d'animal.

Une autorisation administrative de chasse silencieuse qualitative et quantitative, pour la période du 1^{er} juin 2019 à la date de l'ouverture générale, nous a été délivrée par la Direction Départementale du Territoire de la Dordogne et concerne les espèces chevreuil, sanglier et renard.

La chasse silencieuse se pratique sans chien et sans rabatteur, de deux manières différentes : à l'approche ou à l'affût.

Les pratiquants doivent être en possession de cette autorisation administrative ainsi que la délégation de chasse silencieuse à leur nom remise par le Président de l'amicale des chasseurs de La Bachellerie.

► **MANIFESTATION :**

Notre repas annuel des chasseurs, ouvert à tous, a eu lieu le mardi 8 mai 2019 à midi.

Les convives, en forte augmentation par rapport aux années précédentes, se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour partager un copieux et excellent repas (de l'avis de tous) qui leur a été servi par les chasseurs eux-mêmes.

Pour garantir l'hygiène dans la confection du repas, nous avons apprécié la prestation d'un cuisinier.

Nous remercions la Municipalité qui nous a permis d'utiliser les locaux, et le matériel de cuisson.

La vaisselle nous a été prêtée, gracieusement, par l'association des commerçants de La Bachellerie.

Un grand remerciement pour ce geste associatif.

Nous pouvons aussi, remercier quelques épouses et filles de chasseurs qui ont fait le nettoyage de la salle et de ses annexes.

► **INFORMATIONS DIVERSES :**

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le 28 juin 2019 dans la salle des associations.

Nous espérons que tous les chasseurs de petit et grand gibier se sentiront concernés par les applications, le déroulement et la mise en œuvre de la prochaine saison cynégétique.

PROJET DE LOI :

Jeudi 11 avril 2019, le Sénat a adopté un projet de loi créant l'Office Français de la Biodiversité et de la Chasse. Il reprendra les missions de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et a aussi créé un délit d'obstruction à la chasse.

En effet, le fait d'empêcher, entraver ou gêner, par des actes concertés le déroulement d'un acte de chasse sera désormais puni d'un an d'emprisonnement et de 30.000 € d'amende. Enfin une avancée face aux actions de plus en plus fréquentes qui empoisonnent la pratique de notre loisir, car c'est notre choix. Chacun est libre de pratiquer le sien sans aucun empêchement ni entrave.

IL L'A DIT :

Le ministre de l'agriculture, Didier GUILLAUME, présent au congrès de la Fédération Nationale des chasseurs, n'a pas caché son soutien aux chasseurs « acteurs de la préservation de la biodiversité de nos campagnes, du lien social essentiel pour notre ruralité et pour une chasse concertée ».

Les détenteurs du permis de chasser qui veulent reprendre cette belle activité de sport et de loisirs seront les bienvenus.

En cette période de départ en vacances ou tout simplement en congés, nous vous souhaitons de passer de bons moments avec beaucoup de soleil. **BONNES VACANCES A TOUS !**



Après la 1^{ère} session de formation aux pompiers de l'année, qui a eu lieu en mai à la mairie de La Bachellerie (encore merci à Edwige pour sa brillante participation) et au siège de l'association, il est temps d'approcher de la période estivale.

C'est l'été, la période des accouplements touche à sa fin et les éclosions vont commencer.

N'hésitez pas à utiliser le **service gratuit d'intervention** de l'association : vous pouvez nous appeler (06 12 50 44 19 ou 06 47 58 99 54) et nous viendrons vous débarrasser de l'animal qui a trouvé refuge chez vous, immédiatement, si c'est possible.

Rappelons que toute l'herpétofaune française (reptiles et amphibiens) est protégée.

Rappelons également que la couleuvre verte et jaune (la plus commune par ici) nous débarrasse des rongeurs et surtout... des vipères dont elle est friande.

Renseignez-vous auprès de personnes ou de sites Internet compétents : apprenez à différencier couleuvres et vipères (non, on ne reconnaît pas la vipère grâce au V qu'elle aurait sur la tête... c'est une croyance populaire qui vous laisse dans l'erreur) ... vive la remise en question !

Prochaines activités :

- Les 22 et 23 juin : Bourse Rept'Hell Road de Frespech près d'Agen.
- Juillet : Formation à l'élevage pour le Certificat de Capacité (date à définir).

Nous tenons à disposition des associations de la commune des conférences et diaporamas commentés pour tous publics (reconnaissance couleuvre/vipère, serpents de France, classification, anatomie, alimentation, découverte de ce monde victime de notre méconnaissance...).

Nos animaux sont également disponibles pour des anniversaires, mariages, événements...

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous.



Le 7 Juin dernier, six joueuses de l'équipe féminine de l'USB - Katia, Chloé, Kenza, Edivonette, Cécile et Nelly - ont eu le privilège d'assister au match d'ouverture de la coupe du monde à Paris à l'invitation de la ligue

de football.

« Après 9h de voyage en bus, nous arrivons au "Parc des Princes", impatientes de voir nos "bleues", mais nous étions à mille lieux d'imaginer ce que nous allions vivre ensemble : tout d'abord, La Marseillaise, chantée à l'unisson par 45 000 personnes nous faisant ressentir une émotion incroyable, puis ces " Et 1-2-3 zéro " résonnant dans tout le stade, pour finir sur une belle victoire française.

Nous sommes ensuite reparties... enfin presque : nous avons mis 1h30 dans les rues sombres à retrouver notre bus avant 7h30 de trajet retour... sans couchettes !

Malgré ces péripéties, cette superbe journée restera gravée dans nos mémoires. »





Pour le club informatique l'aventure continue après 17 ans d'existence le bureau reste inchangé. Les cours reprendront en septembre toujours le mardi à 20h salle des associations débutants ou autres vous serez toujours les bienvenus.

Tél : 06 81 85 42 18 / Site : <http://clubinfo-labachellerie.over-blog.com/>



La Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord est très sollicitée depuis le début de cette année 2019, elle a effectué :

- Janvier
 - **THIVIERS** : Docte Collège des Maîtres de la Truffe et du Foie Gras du Périgord
 - **LA ROCHELLE** : Tête de veau de La Rochelle
- Février
 - **LIBOURNE** : Saint Romain en Bordelais
 - **TRELISSAC** : Fête des Abeilles et du Miel
- Mars
 - **SAUVETERRE de GUYENNE** : Paloumayres entre 2 Mers
 - **SADIRAC** : Gouteurs de Tricandilles
- Avril
 - **RION des LANDES** : Confrérie des Panturons
 - **VIGEOIS** : Confrérie Mycogastronomique Gaillarde
- Mai :
 - **BERGERAC** : Académie du Chabrol (foire exposition)
 - **VERGT** : Fête de la Fraise et des Fleurs
 - **ITXASSOU** : Chapitre de la Cerise
- Juin :
 - **BIDART** : Chapitre des Chipirons
 - **CLERMONT-FERRAND** : Gourmandins et Gourmandises des Fromages d'Auvergne
 - **SARLAT** : Chapitre de La Salamandre



La Confrérie du Miel et des Abeilles était présente, le jeudi 4 juillet, au Mondial de tonte de Moutons au DORAT près de Limoges, en présence de M. le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et de M. le Président de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette cérémonie sera retransmise à la télévision dans 35 pays. La Confrérie du Miel et des Abeilles a également été sollicitée, le dimanche 7 juillet, à Périgueux lors de la 100^{ème} Félibrée pour la cérémonie d'ouverture.

***La Confrérie du Miel et des Abeilles œuvre pour la Défense de nos Abeilles
et la promotion de leurs produits.***



GYM EQUILIBRE

La fin de l'année scolaire approche à grands pas, et ce seront aussi les vacances pour les adhérentes de la Gym Equilibre. Cette année s'est déroulée dans de bonnes conditions et toujours dans une bonne ambiance.

Comme le montre la photo, les deux tiers des adhérentes ont profité toutes ensemble du dernier cours et l'ont fortement apprécié.

L'année se terminera par un repas convivial au Moulin Rouge le Vendredi 28 Juin. **Les cours reprendront le Vendredi 6 Septembre à 14h, mais d'ores et déjà nous faisons une pré-inscription.**

Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous appeler au 06.12.64.42.23.



Bonnes Vacances à Toutes et à Tous !



CHORALE

Comme tous les ans, la chorale a fêté la Saint Jean à Peyrignac le 24 juin. Maintenant, nous allons chanter aux messes suivantes :

- **03 août messe à l'église de La Bachellerie à 18h**
- **11 août messe dans le parc à Nailhac**
- **15 août messe à l'église d'Azerat à 11h**
- **17 août messe à l'abbaye de Tourtoirac à 10h**
- **25 août messe dans le parc du château de Peyrignac**
- **08 septembre messe à l'église de Châtres**

ETAT CIVIL

Décès :

Le 15/04/2019 : Pierre LABROUSSE, domicilié 55 allée des Fleurs à Mirabel.

Mariages :

Le 01/06/2019 : Guillaume, Raymond, Georges GATECLOUD dit BELLE CROIX et Laure ROGER, domiciliés 3 rue des Martyrs.

Le 01/06/2019 : Martin, André, Alain LINDER et Clémentine, Denise TEXIER, domiciliés 9 place E. Priouzeau.

Le 18/06/2019 : Charles De RE COURT MARTYN et Larissa, Maria TACIUK domiciliés 1 rue des Martyrs.

Naissances :

Le 24/01/2019 : Cameron, Logan, Robert MULLOT, domicilié 41 rue de la République.

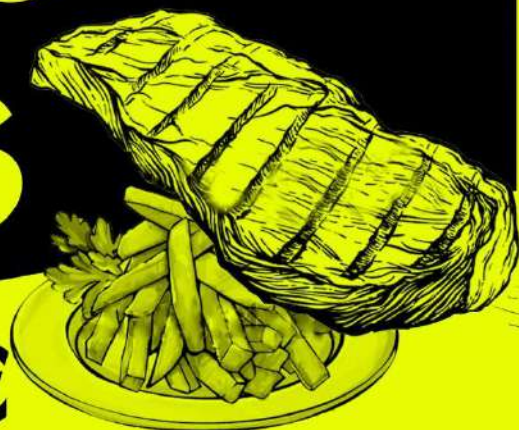
Le 08/04/2019 : Gabin, Gérard LAGAUTHERIE, domicilié 4 Impasse des Pins.

LA BACHELLERIE

13 SAMEDI JUILLET 2019

Parc de la Mairie

Soirée ENTRECÔTE Frites



13,00 €

MENU ENFANT : 5,00 €

Réservations :

06 31 29 85 42

06 77 23 37 50



L'abus est un danger pour la santé. A consommer avec modération.

Créa-imp. idGraphic - Montignac-Lascaux - 05 53 50 09 47
Imp. de l'Avenir - Tarrason - R.M. 00503.90.240.5

LA BACHELLERIE

Les Rendez-vous Incontournables

2 - 3 - 4 AOÛT GRANDE FETE ANNUELLE

2^{ème} COURSE DE CAISSES A SAVON



Vendredi 2 Août:

15h: Ouverture de la Fête Foraine

21h: Grand Spectacle de Théâtre « 3,2,1 IMPRO »
par la Ligue d'Improvisation de La Dordogne

Salle Jean DELTREUIL - Entrée: 7€ / Gratuit pour les - de 12 ans

Samedi 3 Août:

8h: Ouverture du Vide Grenier - Brocante

12h: Grillades dans le Parc de la Mairie

18h: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

18h30: Messe avec la participation de la Chorale de La Bachellerie

19h: Marché nocturne dans le Parc de la Mairie avec animation
(pensez à amener vos couverts et assiettes!)

Dimanche 4 Août:

9h30: GRAND DEPART DE LA 2^{ÈME} COURSE DE CAISSES A SAVON
COURSES ET ANIMATIONS TOUTE LA JOURNEE

12h et 20h: Repas dans le Parc de la Mairie (12€)

23h: Feu d'artifice

Animations foraines tout le Week-end



Pensez à vous protéger du soleil,
utilisez de la crème solaire,
un chapeau, hydratez-vous
et bonnes vacances à tous !!!

